



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculteurs

Question écrite n° 34059

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur la proposition contenue dans le rapport intitulé « pour une filière apicole durable » consistant à créer un Institut technique et scientifique de l'abeille, chargé d'élaborer et d'analyser les programmes de recherche de la filière. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette question et, le cas échéant, les délais de mise en oeuvre d'une telle mesure.

Texte de la réponse

Le 10 octobre 2008, Martial Saddier, député de la Haute-Savoie, a remis au ministre de l'agriculture et de la pêche et à la secrétaire d'État chargée de l'écologie son rapport parlementaire relatif à la filière apicole. Parmi les vingt-cinq mesures préconisées par ce rapport, la création d'un Institut technique et scientifique de l'abeille est apparue comme l'un des éléments clefs de la structuration et de l'essor de cette filière. Cet Institut technique, qui serait adossé à l'Association de coordination technique agricole (ACTA), a vocation à identifier les besoins de recherche et développement de la filière et à apporter aux professionnels l'expertise technique indispensable à l'accroissement de leur compétitivité. Afin de mettre en oeuvre les axes prioritaires de ce rapport, le comité opérationnel de la filière apicole, présidé par le député Martial Saddier, a été constitué et s'est réuni au ministère de l'agriculture et de la pêche le 7 janvier 2009. Ce comité a validé la création d'un Institut technique apicole pour l'année 2009. Un groupe de travail, animé par la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'agriculture et de la pêche, est en charge de la définition des objectifs et de la structuration de cet Institut technique. L'essor d'une filière apicole durable constitue un élément majeur des politiques publiques portées par le ministère de l'agriculture et de la pêche, qui mobilise l'ensemble de ses services pour répondre aux exigences de l'innovation et du développement de ce secteur agricole.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34059

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9443

Réponse publiée le : 3 février 2009, page 1018